LES NOTES DE L'ADEUS

L'Agence
de Développement
et d'Urbanisme
de l'Agglomération
Strasbourgeoise

LA FILIÈRE ÉCONOMIE NUMÉRIQUE

90

DÉCEMBRE 2012

ÉCONOMIE

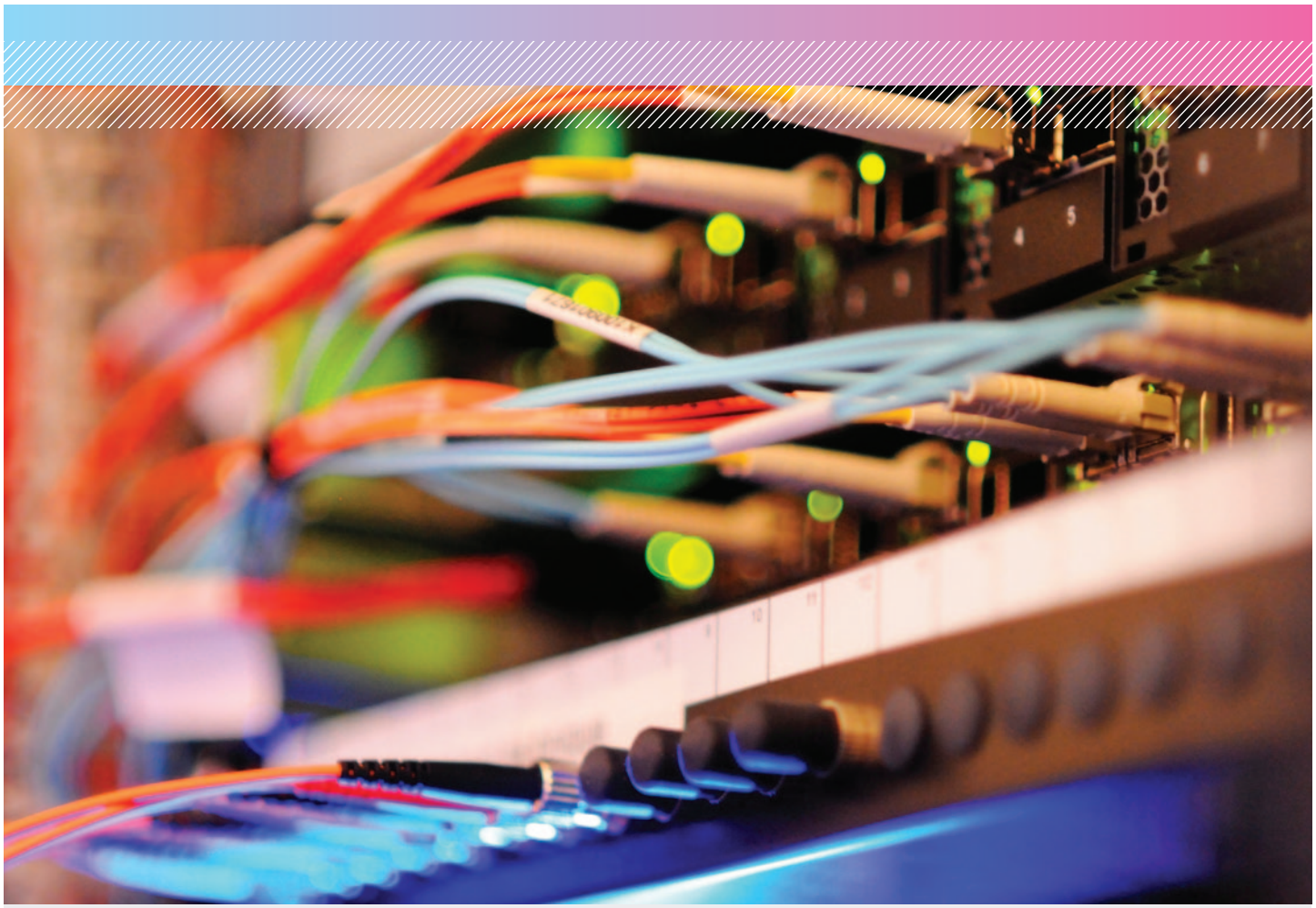

La filière de l'économie numérique constitue un potentiel de croissance reconnu. L'émergence de nouveaux services, usages, voire de modèles économiques nécessite des infrastructures adaptées ainsi qu'un accès généralisé à Internet. Par le développement de réseaux très haut débit, le territoire alsacien est de plus en plus irrigué par le numérique. Les entreprises prennent alors conscience de ses perspectives, tant en termes de parts de marché que d'efficacité de leur organisation interne.

Les technologies de l'information et de la communication (TIC) constituent un facteur de modernité, d'attractivité et de compétitivité pour l'Alsace. Considéré comme un secteur prioritaire, le numérique s'inscrit en filigrane dans la Stratégie Régionale de l'Innovation. Conjointement à la Chambre de commerce et d'industrie, la Région a signé une convention-cadre d'objectifs en faveur de l'Economie Numérique, déclinant un plan d'actions stratégiques sur trois ans. La numérique figure en bonne place du plan d'actions « Strasbourg Eco 2020 », témoignant de son importance dans la stratégie de développement économique que la Ville et la Communauté urbaine de Strasbourg (CUS) ont initiée en 2009.

Quelles sont les réalités territoriales de cette filière tant courtisée ?

Contexte national et international

Le numérique en Europe

La Commission européenne, afin de mettre en place un marché numérique unique, a lancé une stratégie numérique commune pour la société et l'économie en mai 2010. Son Digital Agenda for Europe (DAE) fait partie des sept priorités de la stratégie Europe 2020. Il liste une série d'actions telles que l'examen du cadre réglementaire de l'UE en matière de protection des données ou la simplification de l'acquittement et la gestion des droits d'auteurs. La Commission européenne mise également sur le très haut débit fixe et mobile pour sortir de la crise et adapter son économie aux exigences futures.

Les plans France Numérique

L'économie numérique a été identifiée par le gouvernement français comme un facteur considérable de gain de compétitivité. Le plan France Numérique 2012 de développement de l'économie numérique adopté en 2008 prévoyait la mise en œuvre d'actions concrètes, telles le développement du haut-débit et du très haut-débit mobile, articulées autour de quatre axes prioritaires :

- l'accès aux réseaux et aux services numériques pour tous les Français,
- le développement de la production et de l'offre de contenus numériques,
- l'augmentation et la diversification des usages et des services numériques dans les entreprises, les administrations et chez les particuliers,
- la modernisation de la gouvernance de l'économie numérique pour adapter les organisations et les modes de gestion.

Loin de mettre un terme aux politiques publiques dans le domaine du numérique à l'échéance du plan, le gouvernement prévoit de dresser le bilan de France Numérique 2012 avec l'ensemble des acteurs de l'économie numérique et de coréaliser une nouvelle feuille de route en faveur du numérique sous la forme d'un plan France Numérique 2020.

Les financements du Grand Emprunt

Le numérique fait partie des cinq axes prioritaires d'intervention du Grand Emprunt lancé par l'Etat en 2010. Sur les 35 milliards d'euros de financement public, il obtient une enveloppe de 4,5 milliards d'euros et se voit ainsi octroyer des fonds fléchés pour la première fois. Le domaine est également indirectement concerné par l'axe développement durable qui bénéficie de 5 milliards d'euros. Ce volontarisme étatique a suscité l'intérêt des collectivités.

Le soutien à l'économie numérique se décline en deux axes : 2 milliards d'euros sont destinés aux infrastructures, notamment le développement des réseaux à très haut débit, et 2,5 milliards aux usages, services et contenus innovants qui en découlent. Ces derniers recouvrent neuf thématiques : la valorisation et la numérisation des patrimoines, le cloud computing, les réseaux électriques intelligents, la e-education, les villes numériques, les systèmes de transports intelligents, la e-santé et les technologies de base du numérique.

Pour accompagner le développement de l'économie numérique et soutenir les secteurs jugés stratégiques pour l'avenir du pays, le gouvernement a créé le Fonds pour la société numérique (FSN). La gestion des 4,25 milliards d'euros dont il est doté, dont 1,4 milliards dédiés aux PME pour le développement de projets innovants, est assurée par des équipes d'investissement spécialisées de la Caisse des Dépôts (CDC).

MONTANTS ALLOUÉS PAR DOMAINE D'INTERVENTION

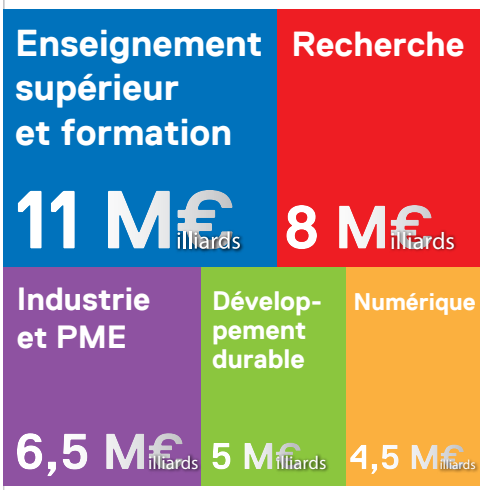

Source : Ministère du redressement productif, 2012

La position intermédiaire de la France

A l'échelle internationale, la France fait figure d'élève moyen en économie numérique.

MISE EN PERSPECTIVE DE LA POSITION FRANÇAISE EN MATIÈRE DE NUMÉRIQUE

	France	Allemagne	Royaume-Uni	Suède	Italie	Etats-Unis	Japon	Corée du Sud
Part de l'emploi du secteur numérique par rapport à l'emploi privé total en 2008	**6,3 %**	5,2 %	6,1 %	8,4 %	5,3 %	5,5 %	7,5 %	6,1 %
Part de la valeur ajoutée liée aux TIC dans la valeur ajoutée totale du secteur privé en 2008	**7,9 %**	7,1 %	9,6 %	10,4 %	6,3 %	9,0 %	8,8 %	12,1 %
Solde commercial du numérique par rapport au PIB en 2009	**-0,93 %**	-0,84 %	-1,14 %	-3,45 %	-1,15 %	-0,89 %	0,21 %	3,04 %
Accessibilité au haut débit en 2009	**97 %**	97 %	100 %	98 %	96 %	85 %	98 %	100 %
Taux d'utilisation du haut débit par les entreprises en 2009	**92,9 %**	89,2 %	88,3 %	89,3 %	83,8 %	-	76,6 %	97,2 %
Nombre d'abonnements au haut et au très haut débit pour 100 habitants en 2010	**33,6 %**	31,7 %	31,9 %	31,8 %	21,6 %	28,5 %	26,7 %	34 %
Nombre d'abonnés à la FTTH* et [Taux de pénétration] en 2011	**0,4 M [1,9 %]**	proche de 0	0,005 M [-]	0,6 M [12 %]	0,3 M [-]	7 M [6 %]	17 M [35 %]	8,7 M [53 %]

* Fiber To the Home (fibre jusqu'à l'abonné)

Source : OCDE, Economie de l'Internet (indicateur clef des TIC, 2009), IDATE et Caisse des Dépôts et Consignations

Le développement simultané des infrastructures et des usages

L'aménagement numérique du territoire

La filière de l'économie numérique constitue un potentiel de croissance mais nécessite un réseau d'infrastructures très haut débit ainsi qu'un accès généralisé à Internet afin de permettre l'émergence de nouveaux services, usages, voire modèles économiques.

L'Alsace dispose depuis décembre 2010 d'une stratégie de cohérence régionale d'aménagement numérique (SCORAN) élaborée en concertation par le conseil régional d'Alsace, les conseils généraux et l'Etat. Elle a conduit à la mise en place d'un schéma directeur territorial d'aménagement numérique (SDTAN). L'aménagement numérique de la CUS, de Mulhouse Alsace Agglomération, de Colmar, de Saint-Louis et de Haguenau est pris en charge par Orange. L'opérateur s'est engagé à couvrir l'agglomération strasbourgeoise en THD et d'en permettre l'accès à la moitié des foyers alsaciens d'ici 2020.

Des politiques d'accompagnement et de soutien

La filière de l'économie numérique bénéficie de l'appui de la Chambre de commerce et d'industrie de la Région Alsace, en particulier pour la sensibilisation des acteurs économiques et l'intégration d'outils pour le développement des entreprises. Elle dispose d'une Direction de l'économie numérique depuis la régionalisation du réseau consulaire.

MÔLE SEEGMÜLLER, FUTURS DOCKS MALRAUX

Le numérique fait partie des filières directement soutenues par la CUS. Le plan de développement urbain « Strasbourg Eco 2020 » cible le numérique comme un secteur de pointe pour l'avenir. Il décline le secteur dans l'axe opérationnel relatif aux équipements et aux infrastructures et les actions transversales à mettre en œuvre. La CUS a ainsi planifié des étapes clés pour l'aménagement numérique de son territoire et affirmé la volonté de positionner Strasbourg comme cité européenne de la création de contenus numériques.

Le numérique a été identifié par la Région Alsace comme un axe majeur de développement, un facteur de modernité et d'attractivité du territoire. Il constitue un élément à part entière de la Stratégie Régionale pour l'Innovation. Elle a cosigné en juin 2012 avec la Chambre de commerce et d'industrie (CCI) d'Alsace une convention-cadre d'objectifs en faveur de l'économie numérique. La convention décline un plan d'actions stratégiques sur trois ans, articulé autour de quatre axes :

- le développement des infrastructures de communication,
- le renforcement de l'offre de formation,
- le renforcement du tissu numérique alsacien,
- le développement des contenus et des usages.

Le positionnement sur les usages et pratiques innovantes

La CUS affirme sa volonté de se positionner comme leader sur les usages numériques. Elle se démarque sur la technologie de la near field communication (NFC), ou communication en champ proche, au point d'obtenir le label étatique de « territoire leader du sans contact mobile ». Elle soutient le développement de tiers lieux permettant de travailler à distance, comme le récent espace de coworking alsacien *La Plage*. Le numérique s'intègre directement dans les nouveaux projets urbains de la collectivité. Elle prévoit notamment un espace dédié à la création artistique et aux technologies numériques dans l'entrepôt Seegmuller, au sein du quartier créatif Malraux. L'Université s'est emparée de la thématique du numérique en inaugurant un Centre de culture numérique pour faire découvrir et émerger les usages. De nombreux évènements sont enfin organisés autour de la thématique numérique.

Une concentration atomisée en Alsace

Strasbourg : capitale régionale des TIC

En 2011, le nombre d'établissements alsaciens relevant de l'économie numérique s'élève à 3 021. Ils se situent pour 67 % dans le Bas-Rhin et plus particulièrement dans le périmètre de la CUS. Cette dernière concentre 1 287 établissements, ce qui représente près de 43 % de la filière alsacienne. Les établissements se localisent notamment :

- dans l'aéroparc d'Entzheim (entreprises de TIC moyennes),
- l'Espace européen de l'entreprise (E3) à Schiltigheim,
- dans le parc tertiaire de la place des Halles,
- autour des zones de réseau à haut débit,
- à proximité des incubateurs et pépinières comme l'Hôtel d'entreprises des Forges.

Avec ses 1 424 établissements, la zone d'emploi de Strasbourg regroupe plus de 70 % des activités de l'économie numérique du Bas-Rhin et un peu moins de la moitié des entreprises alsaciennes de la filière. Ces proportions sont bien supérieures à celles observées pour l'ensemble du tissu économique qui s'élèvent en 2011 à 57,5 % des entreprises bas-rhinoises et 35,8 % des entreprises alsaciennes.

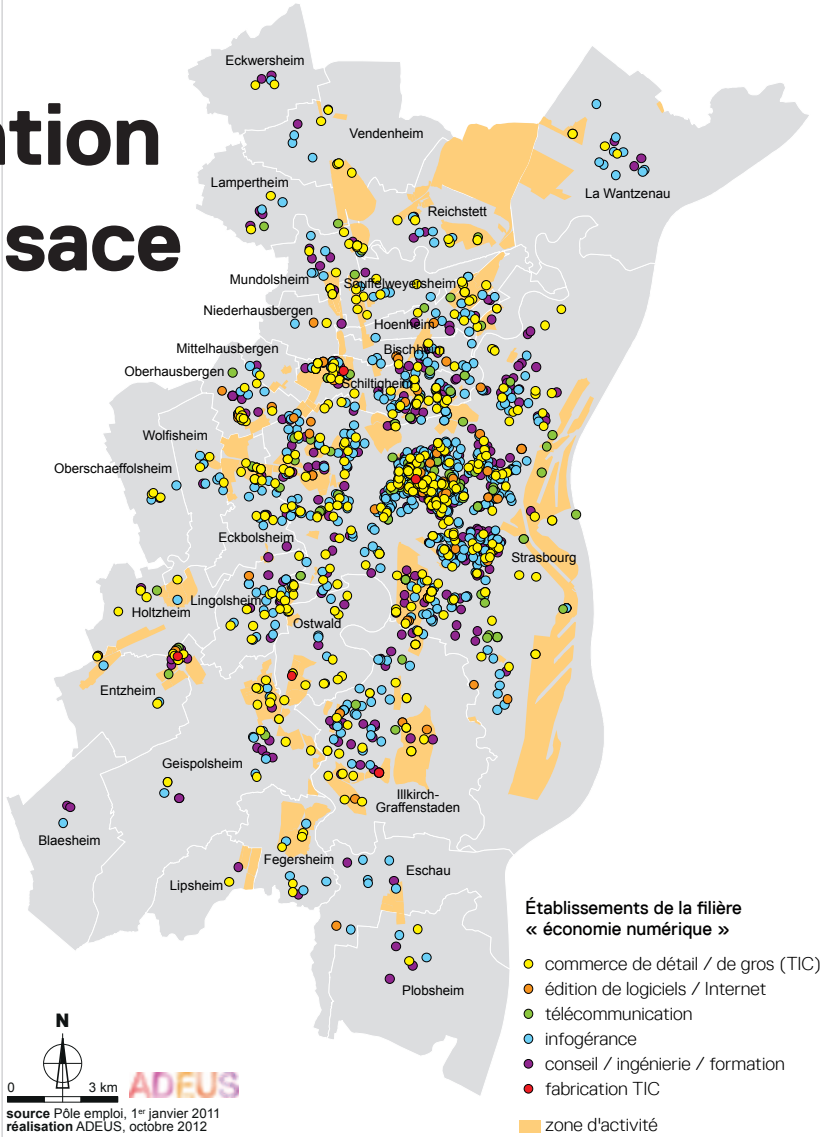

NOMBRE D'ÉTABLISSEMENTS DANS L'ÉCONOMIE NUMÉRIQUE

	Etablissements de la filière en 2011	Evolution 2007-2011 de la filière	Total d'établisse-ments en 2011	Evolution 2007-2011 du tissu économique
CUS	1 287	33,1 %	30 522	21,1 %
ZE Strasbourg	1 424	36,1 %	35 767	22,2 %
Bas-Rhin hors ZE	607	58,9 %	26 423	24,9 %
Bas-Rhin	2 031	42,2 %	62 190	23,4 %
Alsace	3 021	43,0 %	99 981	22,2 %
France	123 872	39,9 %	4 088 850	19,4 %

Source : INSEE-SIRENE 2011, secteur marchand non agricole

La zone d'emploi de Strasbourg est plus spécialisée que le reste de l'Alsace, mais également que l'ensemble de la France métropolitaine. 4 % de ses établissements relèvent de la filière numérique, contre 3 % à l'échelle régionale et nationale.

POIDS DE LA FILIÈRE NUMÉRIQUE DANS L'ENSEMBLE DU TISSU ÉCONOMIQUE DÉPARTEMENTAL, RÉGIONAL ET NATIONAL

	ZE Strasbourg	Bas-Rhin	Alsace	France
2007	3,6 %	2,8 %	2,6 %	2,6 %
2011	4,0 %	3,3 %	3,0 %	3,0 %

Source : INSEE-SIRENE 2011, secteur marchand non agricole

La zone d'emploi strasbourgeoise se distingue localement par son dynamisme. Son taux de création de 21,5 %, en progression par rapport à 2007 (19 %), est supérieur à celui de l'ensemble du parc des établissements (15,3 %). Les créations d'établissements concernent principalement la programmation informatique.

Le **taux de création** d'un territoire ou d'un secteur économique correspond au rapport entre le nombre de créations et le stock total d'établissements d'un territoire (ou d'un secteur économique donné).

CRÉATION D'ÉTABLISSEMENTS DANS L'ÉCONOMIE NUMÉRIQUE

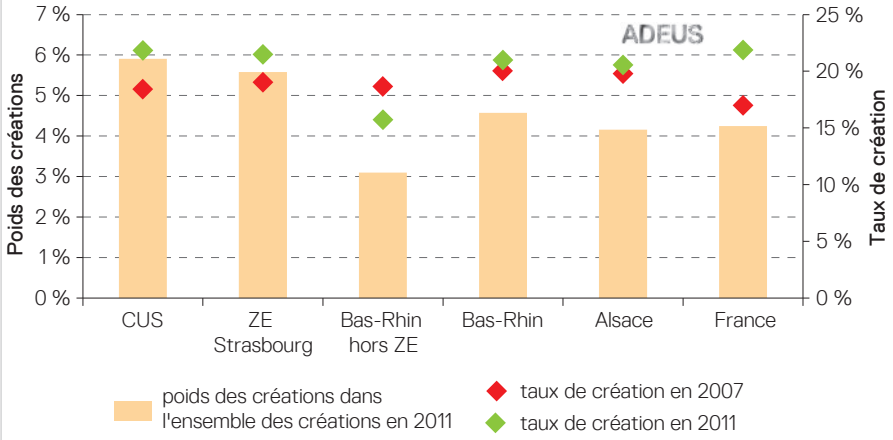

Source : INSEE-SIRENE 2011, secteur marchand non agricole

Une myriade de petits établissements

Comme à l'échelle nationale, l'économie numérique strasbourgeoise est essentiellement constituée d'acteurs de (très) petite taille. 94% des entreprises du numérique sont des TPE, dont près de 67 % ne comptent aucun salarié. Les entrepreneurs individuels représentent ainsi plus de la moitié de la filière (63 %). Alors que les PME n'en représentent que 4%. Les établissements de plus de 50 salariés sont rares (2,4 %).

Le territoire manque d'acteurs leaders locaux. Les grands établissements implantés localement tels que France Telecom ou Alcatel-Lucent sont des représentations régionales aux sièges parisiens. Quelques PME aux sièges locaux se distinguent, notamment dans l'infogérance avec des entreprises telles que Ready Business System (RBS) ou la Société de Diffusion Vidéotex Plurimédia.

Les **petites et moyennes entreprises (PME)** désignent des entreprises de moins de 250 salariés. Les **très petites entreprises (TPE)**, sous-ensemble des PME, en comptent moins de 20.

Un **établissement** est une unité de production géographiquement individualisée mais juridiquement dépendante de l'entreprise.

NOMBRE D'ÉTABLISSEMENTS PAR TAILLE D'EFFECTIF SALARIÉ DANS LA ZONE D'EMPLOI DE STRASBOURG

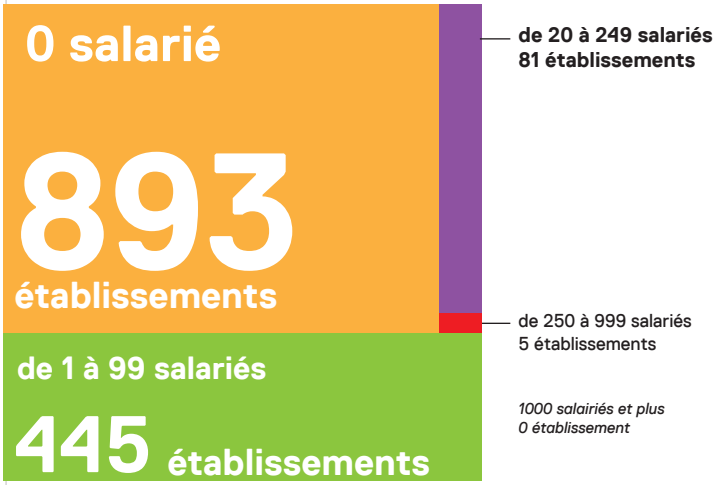

Source : INSEE-SIRENE 2011, secteur marchand non agricole

L'AÉROPARC D'ENTZHEIM, LIEU DE CONCENTRATION DES ÉTABLISSEMENTS NUMÉRIQUES

Les dynamiques d'emploi de la filière

Une reprise progressive

La filière numérique alsacienne a perdu 5,5 % d'emplois en dix ans. Après une forte chute de 2001 à 2005 (-14 %), l'évolution repart à la hausse jusqu'en 2008, année à laquelle l'emploi se stabilise. La zone d'emploi de Strasbourg accuse quant à elle une perte d'effectifs plus importante que la moyenne régionale (-6,2 %). Malgré une baisse de 8 points, elle continue toutefois à peser pour plus de 60 % dans l'emploi régional de la filière. Les activités de l'économie numérique représentent 7 951 emplois dans la CUS et 8 097 emplois dans la zone d'emploi, soit plus de 4 % de l'ensemble des emplois (contre seulement 2,6 % à l'échelle régionale et 3,6 % à l'échelle nationale). Les opérateurs téléphoniques représentent près de 20 % des emplois numériques bas-rhinois.

ÉVOLUTION DES EMPLOIS SALARIÉS PRIVÉS PAR TERRITOIRE (BASE 100 AU 1ER JANVIER 2001)

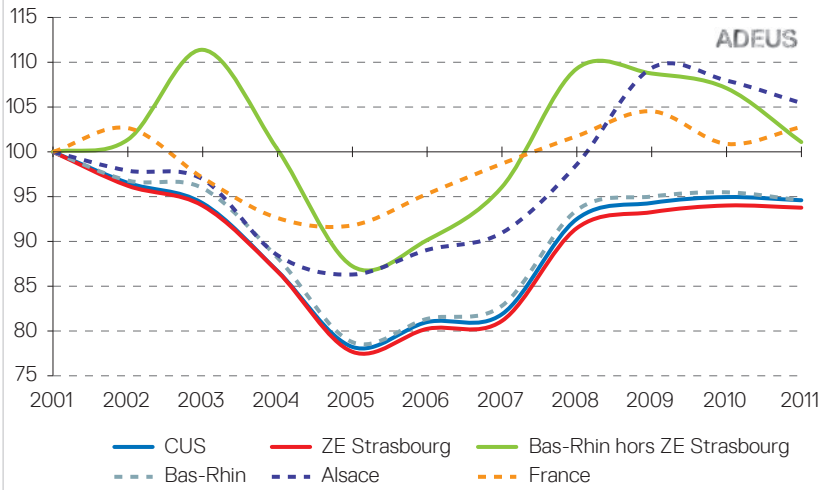

Source : Pôle Emploi, 2001-2011 (données au 1er janvier)

POIDS DES ACTIVITÉS NUMÉRIQUES DANS L'ENSEMBLE DES EMPLOIS PRIVÉS EN 2011

	Emploi dans la filière		Emploi total		Poids de la filière	
	2011	Évolution 2001-2011	2011	Évolution 2001-2011	2001	2011
CUS	7 951	-5,4 %	167 885	-0,3 %	5,0 %	4,7 %
ZE Strasbourg	8 097	-6,2 %	191 997	0,7 %	4,5 %	4,2 %
Bas-Rhin hors ZE	1 109	1,1 %	153 008	1,8 %	0,9 %	0,9 %
Bas-Rhin	9 206	-5,4 %	320 893	0,7 %	3,1 %	2,9 %
Alsace	13 426	5,5 %	514 735	-1,5 %	2,4 %	2,6 %
France	597 637	2,8 %	16 695 529	6,2 %	3,7 %	3,6 %

Source : Pôle Emploi, 2001-2011 (données au 1er janvier)

S'il n'existe pas de réelle spécialisation régionale ou départementale dans le numérique, les activités de la filière se situent dans les zones d'emplois de Strasbourg et de Mulhouse (avec respectivement 8 097 et 2 071 emplois). Elles pèsent toutefois sur l'ensemble des emplois de la zone d'emploi de Colmar. Les emplois se concentrent dans la fabrication TIC et dans le conseil en systèmes et logiciels informatiques. La Région Alsace ne se positionne pas directement sur le numérique, mais l'envisage comme un outil transversal susceptible de pénétrer des thématiques. Les établissements du numérique pourraient par exemple profiter de la présence locale du secteur de la santé pour se développer sur le sujet de l'E-santé.

L'**indice de spécificité** (IS) d'un territoire ou d'un secteur économique correspond au rapport entre la part du nombre d'emplois salariés d'un secteur dans l'emploi salarié total d'un territoire donné et celle d'un territoire de référence (ici celui de la France métropolitaine).
Une spécificité moyenne est égale à 1. Si l'indice est supérieur à 1 alors le territoire est dit « spécialisé ». Si l'indice est inférieur à 1 alors l'activité est sous-représentée.

INDICE DE SPÉCIFICITÉ DE L'ÉCONOMIE NUMÉRIQUE EN 2011 DANS LES ZONE D'EMPLOI ALSACIENNES

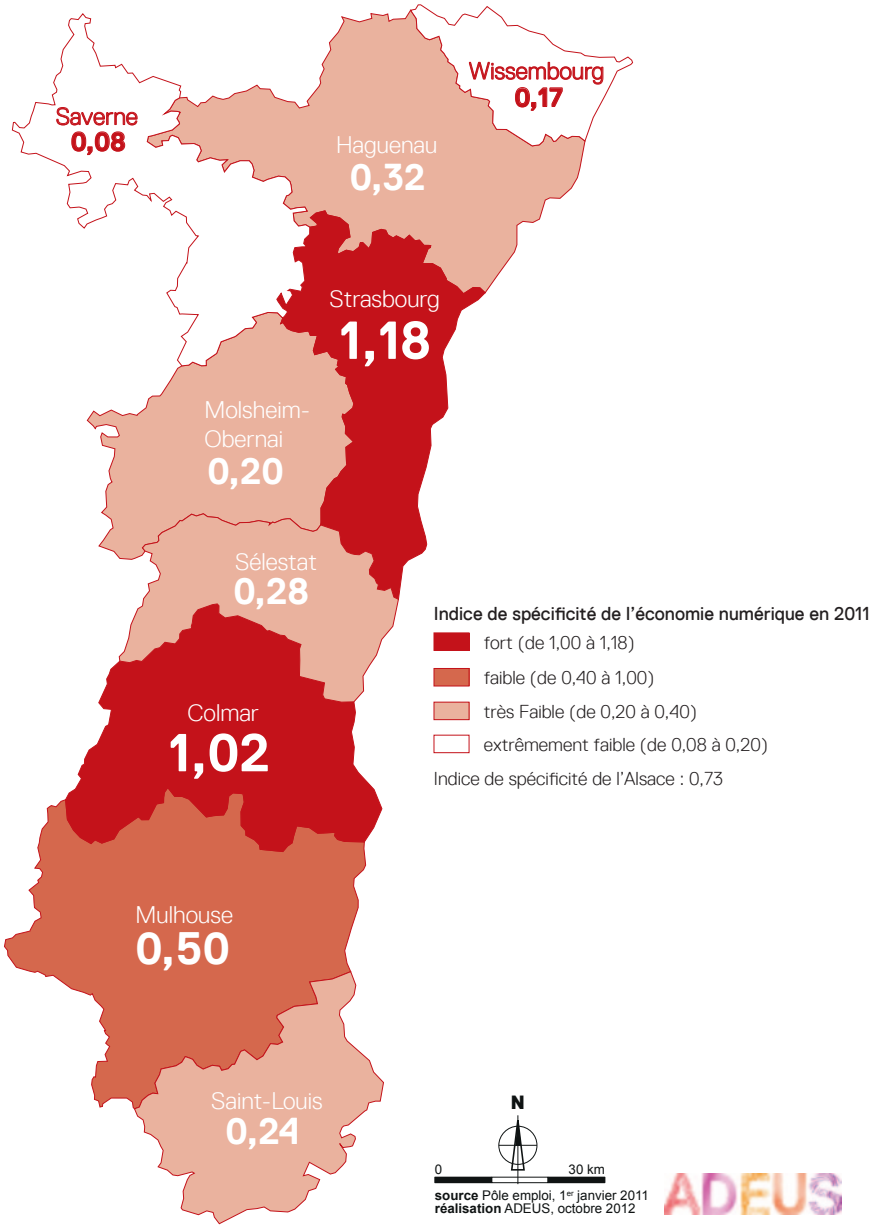

Positionnement du territoire

Comparaison nationale

Les performances de l'Alsace en matière de numérique sont similaires à celles observées en France en 2011. L'emploi dans la filière numérique a même progressé davantage en Alsace que dans l'ensemble de la France au cours des dix dernières années.

Cependant, si l'on observe l'évolution au cours des trois dernières années (qui sont celles de la crise), la dynamique régionale s'effondre plus fortement que celle de l'ensemble de la France.

Un léger décrochage strasbourgeois

A l'échelle des zones d'emploi des principales métropoles françaises, la situation s'avère plus contrastée. Alors que la majeure partie des territoires considérés sont fortement spécialisés en numérique, la zone d'emploi de Mulhouse se démarque par un faible indice de spécificité (0,5) et une part faible d'emplois numériques (moins de 2 % dans l'emploi total) ; celle de Strasbourg figure parmi les moins spécialisées.

Indice de spécificité = (effectif de l'activité dans la zone d'emploi/effectif total dans la zone d'emploi)/(effectif de l'activité en France/effectif total en France)

EMPLOIS ET ÉTABLISSEMENTS DANS LA FILIÈRE NUMÉRIQUE EN ALSACE ET EN FRANCE

	Alsace	France
Part des emplois numériques dans l'ensemble des emplois en 2011	2,6 %	3,6 %
Evolution des emplois numériques 2001-2011	5,5 %	2,8 %
Part des établissements numériques dans l'ensemble des établissements en 2011	3,0 %	3,0 %
Evolution des établissements numériques 2007-2011	43,0 %	39,9 %
Taux de création d'établissements numériques en 2011	20,6 %	21,9 %

Source : Pôle Emploi, 2007-2011 et INSEE-SIRENE, 2007-2011

ÉVOLUTION DES EMPLOIS ET DES ÉTABLISSEMENTS DE 2009 À 2011

	Alsace	France
Evolution des emplois numériques	-3,6 %	-1,7 %
Evolution du nombre d'établissements numériques	26,5 %	25,7 %
Evolution du nombre de créations	-26,8 %	-21,3 %

Source : Pôle Emploi, 2007-2011 et INSEE-SIRENE, 2007-2011

EMPLOIS DE LA FILIÈRE NUMÉRIQUE DANS LES MÉTROPOLES

	Nombre d'emplois		Evolution 2001-2011	Part 2011	Indice de spécificité
	2001	2011			
Bordeaux	11 974	13 668	14 %	4,2 %	1,17
Grenoble	12 604	12 227	-3 %	5,6 %	1,56
Lille	11 445	13 687	20 %	5,1 %	1,44
Montpellier	7 379	8 348	13 %	5,2 %	1,44
Mulhouse	2 093	2 071	-1 %	1,8 %	0,50
Nantes	11 252	17 857	59 %	5,9 %	1,64
Rennes	7 788	12 501	61 %	6,0 %	1,66
Strasbourg	**8 635**	**8 097**	**-6 %**	**4,2 %**	**1,18**
Toulouse	19 457	22 426	15 %	5,8 %	1,61

Source : Pôle Emploi, 2007-2011 (données au 1er janvier)

Strasbourg accuse une chute d'emplois de 6 % sur les dix dernières années alors que ses derniers ont augmenté dans la majorité des autres métropoles. Ils ont notamment progressé de plus de la moitié dans les zones d'emploi bretonnes de Nantes et de Rennes. Une inversion de tendance a toutefois permis à Strasbourg de regagner du terrain en termes d'emplois, se repositionnant devant Mulhouse, Grenoble et Lille pour la période 2009-2011.

POSITIONNEMENT DES ZONES D'EMPLOI DANS LA FILIÈRE NUMÉRIQUE

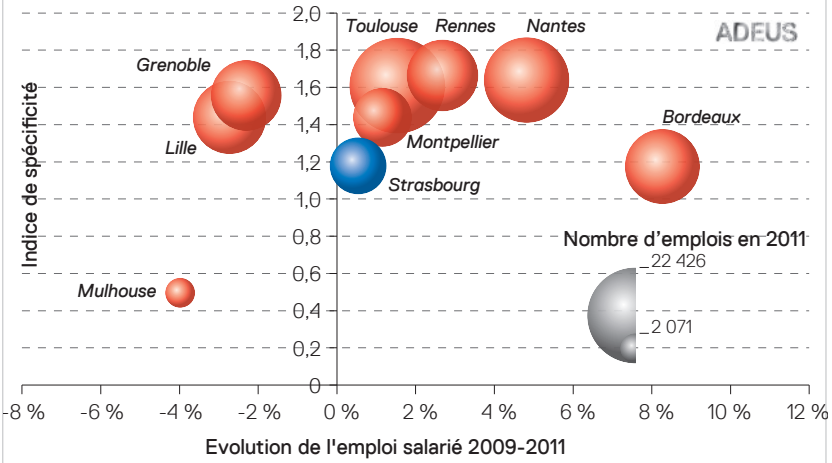

Source : Pôle Emploi, 2001-2011 (données au 1er janvier)

ÉVOLUTION DES EMPLOIS SALARIÉS PRIVÉS PAR MÉTROPOLE (BASE 100 AU 1ER JANVIER 2001)

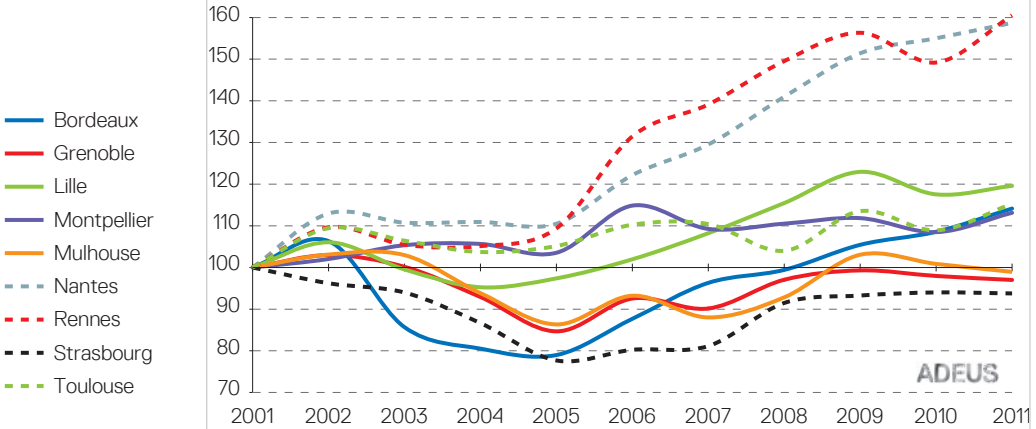

Source : INSEE-SIRENE 2007-2011 (données au 1er janvier)

Un maintien du tissu économique

Pour Strasbourg, le taux de création d'établissements relevant de la filière numérique en 2011 est similaire à la moyenne nationale et s'inscrit dans les mêmes proportions que celui des autres zones d'emplois. Le rythme de création s'est cependant ralenti par rapport à ces dernières. Alors que le taux de création de la zone d'emploi strasbourgeoise se plaçait presque trois points au-dessus de la moyenne nationale en 2007, faisant partie des plus importants, il est jusqu'à trois points inférieur à celui des autres zones d'emploi hors Mulhouse en 2011.

TAUX DE CRÉATION D'ÉTABLISSEMENTS DE L'ÉCONOMIE NUMÉRIQUE DANS LES MÉTROPOLES (ZONES D'EMPLOI)

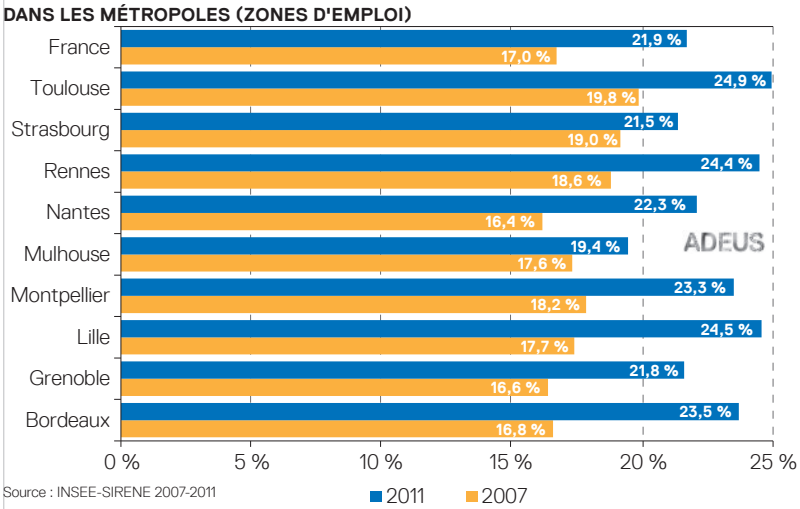

Source : INSEE-SIRENE 2007-2011

En 2011, Strasbourg est cependant dans le peloton de tête en ce qui concerne le poids des établissements et des créations numériques dans l'ensemble du tissu économique.

TAUX DE CRÉATION D'ÉTABLISSEMENTS DE L'ÉCONOMIE NUMÉRIQUE DANS LES MÉTROPOLES (ZONES D'EMPLOI)

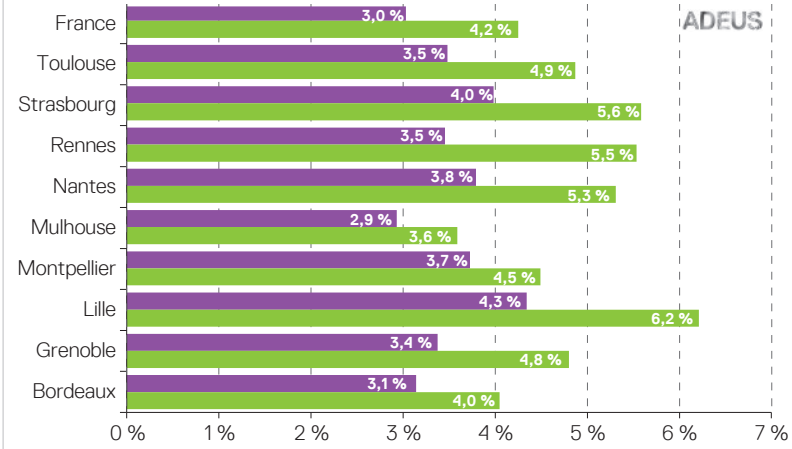

Source : INSEE-SIRENE 2007-2011

PRÉCISIONS MÉTHODOLOGIQUES

La nomenclature relative à la filière économie numérique retenue correspond aux 24 codes APE (nomenclature européenne NAF 2008) de l'Observatoire Internet & E-business de la Chambre de commerce et d'industrie de la Région Alsace :

Commerce de détail / de gros TIC	
46.51Z	Commerce de gros (commerce interentreprises) d'ordinateurs, d'équipements informatiques périphériques et de logiciels
46.52Z	Commerce de gros (commerce interentreprises) de composants et d'équipements électroniques et de télécommunication
46.66Z	Commerce de gros (commerce interentreprises) d'autres machines et équipements de bureau
47.41Z	Commerce de détail d'ordinateurs, d'unités périphériques et de logiciels en magasin spécialisé
47.42Z	Commerce de détail de matériels de télécommunication en magasin spécialisé
95.11Z	Réparation d'ordinateurs et d'équipements périphériques
Edition de logiciels / Internet	
58.21Z	Edition de jeux électroniques
58.29A	Edition de logiciels système et de réseau
58.29B	Edition de logiciels outils de développement et de langages
58.29C	Edition de logiciels applicatifs
63.12Z	Portails internet
Télécommunications	
61.10Z	Télécommunications filaires
61.20Z	Télécommunications sans fil
61.30Z	Télécommunications par satellite
61.90Z	Autres activités de télécommunication
95.12Z	Réparation d'équipements de communication
Infogérance	
62.01Z	Programmation informatique
62.02B	Tierce maintenance de systèmes et d'applications informatiques
62.03Z	Gestion d'installations informatiques
62.09Z	Autres activités informatiques
63.11Z	Traitement de données, hébergement et activités connexes
Conseil / Ingénierie / Formation	
62.02A	Conseil en systèmes et logiciels informatiques
Fabrication TIC	
26.20Z	Fabrication d'ordinateurs et d'équipements périphériques
26.30Z	Fabrication d'équipements de communication

Ces 24 codes constituent le cœur d'activité des TIC. Des activités connexes entrent également dans la chaîne de valeur et il existe des passerelles avec les métiers du web (ex : les agences de communication qui réalisent des portails web et des sites marchands, mais qui n'entrent pas dans les codes APE web).

En conclusion

Strasbourg concentre une part importante de la filière « économie numérique » alsacienne. Elle est caractérisée par une importante proportion de TPE et ne compte pas de réels leaders locaux. Malgré un ralentissement de l'emploi dans la filière ces dix dernières années, l'économie numérique continue de peser sur le tissu économique local. Elle représente 3,4 % de l'ensemble du tissu économique de la ZE strasbourgeoise, 5,6 % des créations d'établissements et 4,2 % des emplois en 2011.

Identifiée comme un enjeu de développement majeur, elle fait l'objet de stratégies politiques locales qui s'inscrivent dans la volonté nationale de promouvoir le numérique dans toutes ses dimensions. La Région Alsace a signé en septembre 2012 avec la Chambre de commerce et d'industrie une convention-cadre d'objectifs triennale en faveur de son développement. Elle confirme avec ce plan d'actions l'importance stratégique du numérique comme outil transversal pouvant pénétrer de nombreuses activités. Disposant d'une stratégie de cohérence régionale d'aménagement numérique ayant conduit à la mise en place d'un schéma directeur territorial d'aménagement numérique, l'Alsace se donne les moyens de développer la filière.

SPÉCIALISATION NUMÉRIQUE DES RÉGIONS DE FRANCE MÉTROPOLITAINE

Région	Nombre d'emplois en 2010	IS
Ile-de-France	308 756	2,11
Midi-Pyrénées	25 774	1,05
Rhône-Alpes	52 766	0,84
Bretagne	21 998	0,83
Provence-Alpes-Côte d'Azur	33 378	0,79
Pays de La Loire	26 476	0,77
Alsace	**13 426**	**0,73**
Aquitaine	18 366	0,69
Languedoc-Roussillon	12 491	0,67
Nord-Pas-de-Calais	21 955	0,63
Centre	12 615	0,58
Haute-Normandie	6 378	0,39
Auvergne	4 111	0,38
Corse	846	0,37
Poitou-Charentes	4 909	0,36
Limousin	1 895	0,35
Lorraine	6 294	0,34
Basse-Normandie	3 936	0,32
Picardie	4 615	0,32
Bourgogne	3 884	0,29
Champagne-Ardenne	2 945	0,27
Franche-Comté	2 660	0,27
France	**597 637**	**1**

Source : Pôle Emploi, 2011 (données au 1er janvier)

Sources :

- Les données entreprises sont issues des fichiers SIRENE Démographie d'établissements de 2007 à 2011, comprenant tous les établissements marchands en NAF rev2 recensés au 1er janvier.
- Les données emplois sont issues des données Pôle Emploi de 2001 à 2011, recensés au 1er janvier.
- Les données sont complétées par des informations recueillies auprès de la Caisse de dépôts et consignations, de la Direction du développement économique et de l'attractivité de la Communauté urbaine de Strasbourg et de l'Observatoire Internet & E-business de la Chambre de commerce et d'industrie de la Région Alsace.

- **Bach Christian, Latham Antoine.** « L'Alsace en manque d'une vraie stratégie numérique ? ». *Dernières Nouvelles d'Alsace*, 02/07/2011, p. 7-8.
- **Garcin Cédric, Hausswalt Pierre, Sine Alexandre** sous la supervision de **Le Pape Jacques et Parent Bruno**. *Le soutien à l'économie numérique et à l'innovation*. Inspection générale des finances, rapport n°2011-M-060-02, janvier 2012, 421 pages. http://www.ladocumentationfrancaise.fr/var/storage/rapports-publics/124000583/0000.pdf
- **Cote Alain, Graebling Claude, Guttila Pierre-Louis, Rein Patrick, Schmerber Laurent**. « Le numérique : outil de l'attractivité et de la compétitivité de l'Alsace ». *2e Rendez-vous du numérique et de l'intelligence économique*, Strasbourg, 02/10/2012.
- Premier ministre, Ministère de l'Economie, de l'énergie et de l'économie numérique. *France numérique 2012-2020 : bilan et perspectives*. La documentation Française, novembre 2011, 80 pages. http://www.ladocumentationfrancaise.fr/var/storage/rapports-publics/114000700/0000.pdf
- Région Alsace. *Convention pour le très haut débit en Alsace*. http://www.region-alsace.eu/communique-presse/convention-pour-le-tres-haut-debit-en-alsace

L'Agence de Développement et d'Urbanisme de l'Agglomération Strasbourgeoise

Directrice de publication : **Anne Pons, Directrice générale de l'ADEUS**
Équipe projet : **Christel Estragnat, Colette Koenig (chef de projet)**
Photos et mise en page : **Jean Isenmann**

© ADEUS - Numéro ISSN : 2109-0149

Notes et actualités de l'urbanisme sont consultables sur le site de l'ADEUS www.adeus.org